

Piscine + enfant = 6 obligations vitales

Se baigner est une fête mais risquer la noyade d'un enfant est tragique. Pour éviter le drame, 6 obligations :

1. Toujours imposer la présence d'un adulte quand un enfant joue au bord de l'eau. S'il y a plusieurs adultes, désigner celui qui est chargé de la surveillance. Il lui est interdit de téléphoner pendant qu'il surveille. Il ne doit pas quitter l'enfant des yeux.
2. Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible. Equiper de brassards adaptés ceux qui ne savent pas nager.
3. Avoir à portée de main une perche, une bouée et un téléphone (pour composer le 118 en cas d'urgence).
4. Après la baignade, ne pas laisser de jouets dans l'eau. Sortir de l'eau tous les objets flottants (jouets, bouées, objets gonflables) et remettre en place le dispositif de sécurité.
5. Equiper la piscine ou le spa d'un dispositif de protection (alarme, barrière ou couverture, échelle sécurisée).
6. Stocker les produits de traitement de l'eau hors de portée des enfants, dans leur emballage d'origine, bien fermé, en position verticale, dans un endroit sec et bien ventilé.

Source : Fédération des Professionnels de la Piscine et du spa (FPP)

« Piscine »

Réservoir d'eau utilisé pour la baignade, dans une collectivité (municipalité, camping, club-vacance, ensemble immobilier, etc) ou dans une propriété individuelle.

Une eau stagnante contenant des substances végétales ou animales est un milieu particulièrement propice à la prolifération de bactéries.

Dans une rivière ou au bord d'une plage, le courant ou le mouvement des vagues empêchent la stagnation de l'eau et la prolifération bactérienne.

Dans une piscine, l'eau doit circuler en permanence dans un circuit fermé alimenté par une pompe, pour éviter qu'il ne se crée un « nid à microbes ».

Il faut éliminer à l'aide d'une écumoire (« skimmer ») les débris flottant à la surface de l'eau, frotter régulièrement les parois de la piscine et aspirer les dépôts d'origine humaine (cheveux, petits morceaux de peau).

Ces précautions ne suffisent pas à garantir la salubrité de l'eau d'une piscine. Il est indispensable de la filtrer et de la désinfecter lors de sa circulation dans le circuit fermé associé à la piscine.

Le niveau d'acidité de l'eau (« potentiel hydrogène », PH) pouvant favoriser ou, au contraire, ralentir la prolifération des micro-organismes (bactéries, algues...), les piscines sont équipées de dispositifs de contrôles et de régulation du PH.

Pour protéger la santé des baigneurs, les piscines sont soumises à une réglementation très contraignante sous la responsabilité de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

Sources : Open Rome et ANSES (<https://anses.fr>)

Météo antibio

Risques

- Covid19 moyen
- Inf respiratoire faible
- Gastro-entérite faible
- Allergie pollens élevé

Sources : RNSA, Santé Publique France, BeHCL

Météo régionale : <https://epidmeteo.fr>



Quiz

« UV » ?

Cochez la ou les bonnes réponses (s'il y en a)

- Unité de Valeur électromagnétique
- Rayon infrarouge faisant rougir la peau
- Bloqué à 100% par un « écran total »
- Fait bronzer pour protéger du soleil.

Solution : ces 4 affirmations sont fausses ! Si vous en doutez, regardez ce qu'en dit le Doc' du jeudi, en ligne sur <https://openrome.org/ddj/annnee/2021>

Pour s'abonner :
<https://openrome.org/abonnement/ddj>